

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Février 2022
Vol. 35, n° 1

Planifier dans l'incertitude



Michel Brien, président

Au moment où les activités agricoles sont tranquilles, des décisions importantes sont à prendre. Il faut déjà essayer de tout planifier pour la saison des cultures.

Les prix de tous les intrants ont presque doublé. Si l'on veut s'assurer de pouvoir semer, il faut réserver et même payer d'avance nos intrants. (voir p. 6)

Dans le passé, ce sont les fournisseurs qui prenaient un certain risque, mais avec ces prix très élevés, les producteurs et les productrices doivent assumer une plus grande part de ces risques. Qui plus est, il faut prévoir des délais de 60 à 120 jours pour le transport. Nous sommes même en retard. Auparavant, nous arrivions à gérer nos fermes au jour le jour. Aujourd'hui c'est impossible.

De l'aide existe

Même chose pour la main-d'œuvre étrangère, il faut prévoir de 6 à 8 mois entre l'envoi des demandes et l'arrivée des travailleurs. Le Centre d'emploi agricole et les autres organisations et services gouvernementaux impliqués ont même dû embaucher du personnel supplémentaire pour

traiter une hausse importante de demandes de travailleurs étrangers temporaires et pour assurer un bon service à nos producteurs et productrices. Ne tardez donc pas à contacter votre Centre d'emploi agricole de l'Estrie. Vous trouverez les coordonnées et des détails sur les services offerts en page 8.

Les mêmes types d'enjeux sévissent sur le marché des pièces de machineries, les garages tiennent le moins de stock possible et tout est commandé selon les besoins. Les délais de livraison sont souvent très longs. Et que dire des taux d'intérêt qui s'annoncent à la hausse?

Tout cela nous amène à remettre en question nos façons de faire. Les marges de profit sont de plus en plus minces. Si la volonté de continuer est présente, prendre le temps d'analyser les différentes possibilités est essentiel.

Dans le doute, n'hésitez pas à consulter des experts, dont vos agronomes. Ces professionnels sont nos meilleurs alliés pour nous aider à trouver des alternatives plus économiques.

Je vous invite d'ailleurs à lire les suggestions de Julie Duquette, notre conseillère en environnement, en page 7 pour vous aider à prévoir un éventuel manque d'engrais. Le printemps va arriver assez vite merci.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 030 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 17 mars 2022
Date de parution : 4 avril 2022

DANS CE NUMÉRO :

Assemblées de secteurs de SPFSQ3
Comment réagir aux prix des engrais... 7
Les pucerons des pousses du sapin..... 11
Sacha Côté, président du SPME 15
5 à 7 des Créateurs de saveurs19

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9421-6306 Québec inc.	Sylvain Carrier	Acéricole	Granit
2.	9442-3191 Québec inc.	Renald Gilbert	Arbres de Noël	Frontenac
3.	Érablière Bélanger Beaudin	Luke Bélanger	Acéricole	Coaticook
4.	Érablière GD SENC	Dany Boucher et Guy Roy	Acéricole	Des Sources
5.	Kelsey Lussier		Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
6.	Résidence Pieds à l'eau inc.	Alaa Ibrahim	Bovine et foin	Haut-St-François

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Enfin la retraite pour Roberto Toffoli

Diane Lacroix, directrice régionale

C'est à la fin décembre que Roberto Toffoli a pris sa retraite, officielle cette fois-ci.

C'est à la suite de notre assemblée générale de 2018 que le conseil exécutif a décidé d'ouvrir un poste temporaire de conseiller en agroenvironnement. Au même moment, Roberto prenait sa retraite du MAPAQ. Il nous a offert d'intégrer notre équipe pour terminer sa carrière d'agronome au service des producteurs et des productrices agricoles de l'Estrie. Sa retraite n'avait alors duré qu'une fin de semaine...



Son mandat fut, entre autres, d'évaluer les tâches et la pertinence du poste au sein de la Fédération. Cela s'étant avéré concluant, le poste a été confié par la suite à Julie Duquette que vous connaissez déjà.

Je remercie Roberto Toffoli au nom des producteurs et des productrices pour ces deux belles années. À son départ, Roberto m'a dit ceci : « J'ai terminé ma carrière auprès des producteurs. C'est auprès d'eux que j'ai appris mon métier et je souhaitais qu'il en soit ainsi à mon départ ».

C'est parti pour le GALA des Prix d'Excellence en environnement!

La période de candidature est lancée pour le 28^e GALA des Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est. Votre entreprise agricole a réalisé une ou plusieurs actions environnementales dans les dernières années? Démarquez-vous et

posez votre candidature d'ici le **1^{er} mars** en vue d'obtenir un Grand Prix d'excellence.

Faites rayonner vos bons coups à travers la région!



Fondation estrienne
en environnement

Prix d'excellence en environnement
des Cantons-de-l'Est



PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST

Mises en candidature

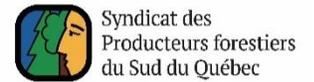
www.fondationfee.ca

www.fondationfee.ca

À l'onglet : Gala

Invitation aux assemblées de secteurs

André Roy, président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec



Depuis deux ans, les industriels du sciage résineux sapin-épinette ont multiplié leurs bénéfices par 40 et parfois même par 50. Avez-vous observé les mêmes augmentations?

Avons-nous profité de cette prospérité? Bien sûr que non. Vous avez, comme moi, reçu des miettes quand elles se sont rendues jusqu'à vous... Cette situation m'indigne grandement pour vous et pour moi, vous le savez.

Il y a près de cinq ans déjà, votre Syndicat proposait de corriger cette situation. Comment? Par la mise en marché collective de tout le bois de sciage de sapin-épinette de notre territoire. Nous sommes convaincus que c'est le seul moyen à notre disposition pour améliorer les choses.

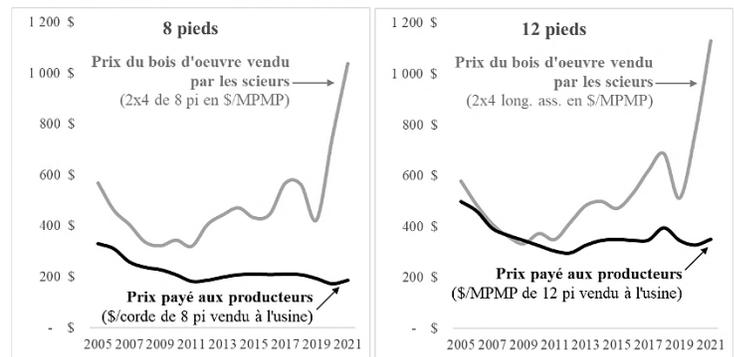
Nous avons malheureusement essayé un premier refus devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur la prémisse que nos consultations s'avéraient insuffisantes, nous laissant avec les mêmes problèmes d'iniquité dans notre mise en marché.

Voilà pourquoi nos prochaines rencontres avec vous seront déterminantes pour étudier la manière d'améliorer nos conditions de mise en marché. Comment pouvons-nous améliorer notre mise en marché de façon collective et structurante pour l'ensemble des acteurs de la filière? Nous avons besoin de votre participation.

Les assemblées de secteurs ont pour but de nommer nos délégations régionales. Nous vous invitons ardemment à participer à la vôtre. Ce sera l'occasion d'avancer des pistes de solution avec nous, des propositions d'amélioration et de nous partager votre indignation de ne pas recevoir la prospérité de notre secteur d'activité.

Dans tous les cas, une mobilisation importante de votre part est nécessaire pour appuyer une démarche permettant de faire progresser notre production et redonner la valeur qu'elle mérite à notre matière première.

Je ne me suis jamais caché pour dire que je suis d'avis que la situation a assez duré. Nous mettons tous des dizaines d'années d'efforts humains et financiers dans nos productions. Il n'est pas normal que nous n'ayons pas notre part de la grande prospérité que nous générons.



Soyons solidaires

Participez à l'assemblée de votre secteur et soutenez les propriétaires qui veulent que ça change. En raison du contexte sanitaire, les assemblées de secteurs se tiendront exceptionnellement en vidéoconférence sur la plateforme Zoom.

Une inscription de votre part est requise. Vous trouverez le [lien](http://spbestrie.qc.ca) sur la page d'accueil du site du Syndicat au : spbestrie.qc.ca. Un lien Zoom vous sera expédié la journée précédant l'assemblée. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 819 346-8906, poste 5110 (vous devez laisser votre nom complet, le nom de votre compagnie, s'il y a lieu, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel).

**Participez aux
assemblées de
secteurs
Inscription
obligatoire**

Secteurs	Date d'assemblée	Inscription
Le Haut-Saint-François	7 février – 9 h	Rappel seulement : l'inscription était requise avant le 31 janvier à 16 h
Coaticook-Memphrémagog	10 février – 9 h	
Le Val-Saint-François	14 février – 9 h	
Les Sources	17 février – 9 h	Inscription requise avant le 14 février à 16 h
Le Granit	21 février – 9 h	
La Montérégie	24 février – 9 h	



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Sandy Lalancette au rfaestrie@upa.qc.ca

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea			
Nouveau Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	14 février	80 \$/160 \$
Savoir communiquer en espagnol avec ses travailleurs étrangers – niveau de base	24 h	Sherbrooke	25 fév.-15 avril	185 \$/370 \$
Nouveau Soudure et oxycoupage	45 h	Coaticook	12 février	350 \$/700 \$
Nouveau Transport et réglementations	8 h	En ligne	À venir	150 \$

PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	15-16 janvier	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés	16 h	Lac-Mégantic	5-6 février	150 \$/300 \$
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	7 h	Sherbrooke	25 janvier	95 \$/190 \$
Nouveau L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants – niveau avancé	7 h	Sherbrooke	15 février	95 \$/190 \$

FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12 h	Coaticook	26-27 février	125 \$

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre	32 h	Sherbrooke	11-26 janvier	225 \$/450 \$
Méthode de planification des cultures en 10 étapes en maraîchage bio	6 h	Sherbrooke	19 janvier	85 \$/170 \$
Production de champignons en champs	6 h	Melbourne	28 avril	95 \$/190 \$
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	Sherbrooke	25 janvier	95 \$/190 \$
Gestion post-récolte en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	Sherbrooke	26 janvier	95 \$/190 \$

AGROENVIRONNEMENT

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
La biodiversité au service de vos cultures	6 h	Sherbrooke	18 janvier	85 \$/170 \$
Nouveau Les interventions dans les cours d'eau et le REAFIE	3 h		À venir	

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
La lactofermentation de fruits et de légumes	6 h	Sherbrooke	22 janvier	85 \$/170 \$

« En tant que jeune entrepreneure, je me rends compte que la formation ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme collégial. C'est important de se maintenir à niveau et d'aller chercher l'aide et les connaissances nécessaires quand nous en ressentons le besoin. Les formations offertes sur U+ me permettent d'évoluer comme femme, employeuse et gestionnaire. » - Amélie Brien



PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Gestion des pâturages avec Brian Maloney	7 h	À déterminer	Printemps-été	85 \$/170 \$
Nouveau Principes en alimentation équine	7 h	À déterminer	Printemps	À venir

APICULTURE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Initiation à l'apiculture	44 h	Coaticook	26 fév.-2 avril	300 \$/600 \$
Transformation des produits de la ruche	28 h	Sherbrooke	26 février	185 \$/400 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur [l'U+](#)

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Faites découvrir votre entreprise grâce à l'application Mangeons local plus que jamais!	1 h 30	-	-	Gratuit
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
7 astuces pour prendre soin de sa santé mentale	1 h 30	-	-	Gratuit
La contribution des technologies au service de la performance environnementale	1 h	-	-	Gratuit
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseau.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- AgriFrancisation
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole
cneron@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5124.

*coût producteur / coût non-producteur



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.

Avec la participation financière de :



Sur le marché des grains, l’année 2021 a amené tout un lot de changements et l’année 2022 s’annonce tout aussi particulière, notamment en matière d’approvisionnement en intrants. En effet, le prix des engrais a subi une hausse importante, doublant pratiquement par rapport aux prix de 2020. Cette année, il sera nécessaire pour les producteurs de surveiller à la fois les prix et l’approvisionnement qui risque d’être plus difficile.

Les facteurs en jeu

De multiples facteurs expliquent ce phénomène : faible disponibilité en raison d’une demande stable et d’une offre déficiente; diminution de l’offre d’engrais aux États-Unis due au prix élevé du gaz naturel, aux dommages que l’ouragan Ida a causés aux usines de production de fertilisants, aux tarifs à l’importation en cours et à venir sur plusieurs fertilisants de multiples provenances ou à l’arrêt des exportations chinoises d’engrais phosphatés et azotés. Par ailleurs, la Russie laisse planer qu’elle pourrait suivre l’exemple de la Chine, ce qui a déjà un effet sur les marchés. À titre d’exemple, en un an, le prix de l’azote aux États-Unis s’est élevé de 142 % pour l’urée et de 206 % pour l’ammoniac. À court terme, tout semble indiquer que les stocks d’azote resteront serrés et que le prix se renforcera. Par ailleurs, pour le phosphore, la tendance des prix à court terme demeure à la hausse en raison des faibles stocks et d’une forte demande en Asie.

Que faire dans ce contexte?

Dans ce contexte, plusieurs producteurs sont confrontés à des difficultés d’approvisionnement : détaillants d’intrants qui refusent de nouveaux clients ou qui ne commandent aucun engrais d’avance pour un producteur, sauf si celui-ci achète au prix du jour et paie comptant. Les fournisseurs évitent d’acheter maintenant leurs réserves d’engrais pour ne pas courir le risque de demeurer avec des volumes payés trop cher si une baisse des prix survenait plus tard. Le revers de la médaille, c’est que cela pourrait entraîner des problèmes d’approvisionnement, car les délais associés au transport maritime ont augmenté considérablement en temps de pandémie. Si tout le monde attend au moment des semis pour commander l’engrais, certains produits pourraient manquer. Plusieurs experts recommandent donc aux producteurs d’être prévoyants et de sécuriser eux-mêmes leurs approvisionnements en engrais et de prendre une part du risque en achetant certains volumes d’avance. Attendre à la dernière minute pour payer moins cher pourrait causer de mauvaises surprises.

Tableau du prix des engrais

\$ CA/t	Décembre 2020	Novembre 2021	Décembre 2021	Décembre Moyenne 5 ans
DAP	644	1 128	1 175	659
MAP	720	1 247	1 290	699
Potasse	491	1 039	1 092	510
Urée	510	1 136	1 227	526
10-34-0	655	973	1 063	647
Ammoniac d’anhydre	606	1 542	1 845	689
UAN28	297	755	808	333
UAN32	356	837	929	389

Les prix sont exprimés en dollars canadiens par tonne métrique (\$ CA/t). Les prix représentent une offre FAB chez le distributeur. Source : PGQ et DTN

Avertissement!

L’analyse se concentre sur les États-Unis ainsi qu’à l’international et les prix sont basés sur des prix américains convertis en dollars canadiens par tonne métrique. Ces prix peuvent ne pas refléter les prix au Québec en raison de plusieurs facteurs, dont l’offre de services inclus dans les prix aux producteurs. Ces prix doivent donc être utilisés à titre de référence seulement. L’objectif de cette publication vise à mesurer les tendances haussières ou baissières.

Garantie de paiement : votre acheteur a-t-il renouvelé son permis?

En ce début d’année, il est toujours bon pour le producteur de s’assurer qu’il sera bien couvert en cas de défaut de paiement de la part de son acheteur. En effet, le Règlement sur la mise en marché des grains prévoit que les producteurs qui vendent du grain à un titulaire de permis d’acheteur de grains, émis par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), sont protégés en cas de non-paiement du grain par ce dernier. Il est toutefois de la responsabilité du producteur de s’assurer que son acheteur bénéficie toujours d’un permis valide et de respecter les délais de réclamation en cas de non-paiement.

Consultez le site des Producteurs de grains du Québec au pgq.ca/mise-en-marche/garantie-de-paiement afin d’avoir accès à toute la documentation concernant la garantie de paiement, ainsi qu’au calendrier des réclamations de la RMAAQ.

Comment réagir aux prix des engrais à la hausse?

Soyez proactifs sur les éléments que vous pouvez contrôler

Julie Duquette, agr., M.Sc., conseillère en environnement

Dans le contexte actuel, la baisse de disponibilité des engrais et l'augmentation des coûts de transport provoquent un prix élevé des engrais minéraux, comme rapporté notamment dans un [article de Martin Ménard dans la Terre de chez nous du 19 janvier](#).

Quoi qu'on en pense et bien que nous n'ayons que peu d'emprise sur ces éléments, nous pouvons néanmoins nous assurer d'effectuer quelques démarches qui pourront nous aider à assurer la fertilité des sols. D'autres solutions peuvent contribuer à la gestion optimale de vos cultures.

Parmi celles-ci, n'oublions pas d'optimiser la **régie de culture** par une bonne **structure de sol**, de bons apports en **matière organique**, un bon **drainage**, une **rotation des cultures** ainsi qu'une **protection accrue contre l'érosion** des sols (**cultures de couvertures, engrais verts, résidus de cultures en surface, travail de sol réduit, semis direct**, etc.). Toutes ces pratiques vous permettront de garder vos sols en santé, et par le fait même, de maintenir leur fertilité.

Maintenir un **bon pH** par un **apport régulier de chaux** baissera l'acidité de vos sols et aidera aussi à assurer leur fertilité en permettant l'assimilation accrue des éléments fertilisants par vos plantes.

Les fumiers et lisiers sont des alliés de taille! Disposez-vous du résultat de l'analyse de **vos engrais organiques**? Connaissez-vous leur composition chimique, leur disponibilité, leur incorporation ou non, leur valeur après l'épandage? Cela revêt maintenant une importance cruciale. Vous devez viser à garder le plus d'éléments fertilisants possible et à limiter les pertes lors des épandages! Les engrais organiques doivent donc être mis à la bonne dose, au bon moment, en fonction des besoins de vos cultures. Vos outils d'épandage doivent aussi être calibrés et précis.

Tous ces éléments font partie intégrante des services que vous recevez de votre **conseiller en agroenvironnement**.

Vous devrez penser à tenir compte des précédents culturaux et à intégrer les engrais verts dans vos rotations puis, à en évaluer les impacts sur vos apports d'azote possible pour vos cultures à venir.

Votre conseiller saura aussi vous aider à adopter des pratiques optimales et à revoir votre **plan de fertilisation**, en tenant compte de tous les éléments de VOTRE entreprise qui ont un impact sur la fertilité de vos sols et par le fait même, sur les rendements de vos cultures.

Soyez proactifs sur les éléments que vous pouvez contrôler!



Ray-grass intercalaire dans le maïs fourrager. Photo : Club agroenvironnemental de l'Estrie

Service de recrutement

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines

Vous souhaitez motiver et garder vos employés à long terme? Créer de bonnes relations de travail? Instaurer des règles claires et équitables? Améliorer et sécuriser votre milieu de travail?

Notre offre en recrutement de main-d'œuvre :

- Afficher les postes sur les différentes plates-formes de recherche d'emploi;
- Trier les CV reçus et sélectionner les candidats les plus intéressants;
- Répondre aux interrogations des personnes signifiant un intérêt pour le poste;
- Réaliser une entrevue téléphonique des candidats potentiels;
- Réaliser une entrevue face à face;
- Prendre les références des candidatures retenues;
- Présenter le tout au client (par courriel ou par téléphone). Poursuivre les recherches si la démarche est non concluante.

L'avantage du Centre d'emploi agricole :

- Des professionnels compétents à l'écoute de vos besoins;
- Une expertise concernant tout ce qui touche à la gestion des ressources humaines;
- Des services-conseils adaptés à votre entreprise;
- Une connaissance approfondie du milieu agricole et des besoins spécifiques des employeurs;
- Un réseau bien établi dans tout le Québec.

Nos tarifs 2022 :

- Ouverture annuelle de dossier: 130 \$
- Placement permanent: 120 \$
- Placement saisonnier: 85 \$
- Placement temporaire
 - 1 à 5 employés : 50 \$/employé
 - 6 et plus : 35 \$/employé
- Affichage de poste:
 - unique 60 \$ (1 mois)
 - 155 \$ (3 mois)

Notre offre en gestion des ressources humaines (à venir au printemps) :

- Diagnostic organisationnel de votre gestion des ressources humaines et plan d'intervention adapté à votre entreprise;
- Création d'un manuel de l'employé et de politiques en gestion des ressources humaines;
- Élaboration de grilles salariales;
- Analyse des postes et des descriptions de tâches;
- Outils d'évaluation du rendement;
- Renseignements sur les lois et les normes du travail.

Notre offre en santé et sécurité du travail (à venir au printemps) :

- Analyse des risques sur votre entreprise;
- Élaboration d'un programme de prévention;
- Développement de méthodes de travail sécuritaires;
- Renseignements sur les lois et règlements en santé et sécurité du travail.

Pour toute question, contactez le Centre d'emploi agricole de l'Estrie au 819 346-8905
Karina Bourque: poste 5151 ou Camille Néron: poste 5124



La santé et la sécurité en agriculture : nécessaire, gérable ET profitable

Dans le secteur agricole, les risques sont nombreux. Afin d'assurer la pérennité des entreprises de même que la santé et la sécurité des producteurs et des travailleurs, il est essentiel de s'engager dans une démarche de prévention structurée et de favoriser une prise en charge des risques en amont. Grâce à une gestion efficiente de la santé et de la sécurité à la ferme, les entrepreneurs agricoles retireront de nombreux bénéfices, tant du point de vue organisationnel que de celui des ressources humaines. C'est dans cet ordre d'idées qu'en février 2022, nous vous convions à quatre webinaires qui permettront à des experts de démontrer que la santé et la sécurité en agriculture sont nécessaires, gérables et profitables!

Les 2, 9, 16 et 23 février dès 10 h 30, participez nombreux au colloque virtuel sur la santé et la sécurité en milieu agricole. Chaque rendez-vous sera une occasion de présenter le point de vue d'un spécialiste, soit un ingénieur et agronome, expert en prévention-inspection, une chercheuse émérite, un vétérinaire spécialiste du comportement animal ainsi que des professionnels de la santé au travail. Au terme de chaque rencontre, les participants repartiront avec un outil pour la mise en œuvre des précieux conseils transmis par les conférenciers.

Voici les thèmes qui seront abordés :

- La santé et la sécurité en agriculture – 2 février 2022 (et en rediffusion)
- Investir en santé et en sécurité du travail en agriculture : que nous apprend l'étude *Éleveurs de porcs en santé?* – 9 février 2022 à 10 h 30
- La santé et la sécurité lors du travail avec les animaux – 16 février 2022 à 10 h 30
- La santé des travailleurs en agriculture, une priorité! – 23 février 2022 à 10 h 30

Pour vous inscrire aux Webinaires: www.santesecurite.upa.qc.ca/sante-et-securite/colloque-sst

Le réseau Agriconseils : un atout pour une saine gestion financière de votre entreprise

Sylvie Tardif, conseillère aux entreprises, réseau Agriconseils



Vous avez un projet d'expansion, de commercialisation, de transfert ou de démarrage d'entreprise? Le réseau Agriconseils peut vous accompagner dans sa réalisation.

Les producteurs et les transformateurs-artisans sont souvent confrontés à des décisions difficiles ou des choix nécessaires à la bonne marche de leur entreprise. Des besoins sont également très présents, tels : j'aimerais commercialiser mes produits et j'aurais besoin d'accompagnement, j'ai besoin d'aide afin de démarrer mon entreprise, j'ai des difficultés financières et j'aurais besoin de support, j'aimerais maximiser l'ensemble de mes ressources à la ferme, etc. Le réseau peut vous aider en vous référant aux bonnes ressources pour vous accompagner en vous offrant des aides financières selon vos besoins.

Rappelons que chaque producteur agricole et transformateur-artisan enregistré au MAPAQ a droit à une enveloppe de 30 000 \$ ou 40 000 \$ en services-conseils, dépendamment de son statut. Peu importe le type de projets agricoles que vous avez, il est toujours judicieux de contacter le réseau afin de vérifier si des aides financières sont disponibles. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le réseau au 819 829-0641.

Webinaire INPACQ caprins et ovins laitiers

Vous êtes invité à ce webinaire qui aura lieu le **10 février** prochain, de **13 h à 15 h 30**.

Au menu :

- Génétique ovine et caprine laitière
- Seigle d'automne dans les rations
- Principales maladies dans les troupeaux de petits ruminants laitiers

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie
(calendrier des événements)



Programme – Territoires : drainage et chaulage des terres

Si votre exploitation agricole se situe dans **les MRC du Granit ou du Haut-Saint-François**, vous êtes admissible à ce programme. Il permet d'améliorer la productivité des terres qui offrent un potentiel de culture en augmentant les superficies drainées et chaulées.

Les mois d'hiver sont le moment idéal pour planifier votre demande puisque **certaines étapes sont à prévoir** :

- Drainage : diagnostic réalisé par un conseiller agricole et plans et devis signés par un ingénieur
- Chaulage : recommandation pour l'épandage de chaux formulée par un conseiller agricole

Consultez le programme : www.mapaq.gouv.qc.ca/drainagechaulage

Le programme dans sa forme actuelle se termine le 31 mars 2023 ou à l'épuisement des crédits.

Webinaires sur les arbres de Noël

Ne manquez pas ces webinaires qui se dérouleront les **11 et 18 mars** prochains. Beaucoup de sujets seront abordés dont :

- Bilan de la saison 2021
- Essais à la ferme sur les herbicides
- Dépistage de la tordeuse
- Coûts de production
- Tendances du marché des arbres de Noël

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie
(calendrier des événements)



Un nouvel insecticide moins nocif pour l'environnement pour lutter contre le puceron des pousses du sapin?



François Gendron, B.Sc., T.I., professionnel de recherche
Club agroenvironnemental de l'Estrie

Le puceron des pousses du sapin est le principal ravageur des arbres de Noël. Lorsqu'il est présent, un traitement insecticide est recommandé 7 années sur 10 dans les plantations où les arbres seront récoltés d'ici 3 ans et lorsque le seuil d'intervention est atteint. À la suite du retrait de l'homologation du principal insecticide utilisé contre ce ravageur, soit le DIAZINON, aucun insecticide à faible impact sur l'environnement n'a obtenu de bons résultats lors de précédents essais aux champs. L'équipe du Club agroenvironnemental de l'Estrie, en collaboration avec FERTIOR et le MAPAQ des régions de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches, a décidé d'évaluer un nouvel insecticide, soit le SIVANTO PRIME. Cet insecticide a un indice sur la santé de 3 à 4 fois plus faible que les insecticides présentement utilisés, ainsi qu'un indice sur l'environnement 2 fois plus faible. Le taux d'application du SIVANTO PRIME est aussi 3 fois plus faible que les autres insecticides, permettant aux producteurs de sauver du temps lors des pulvérisations, ce qui rend cet insecticide très intéressant.

L'efficacité de l'insecticide aux champs a été évaluée lors des saisons 2019 et 2021 avec deux types de pulvérisateurs, soit un pulvérisateur dorsal et un pulvérisateur à jet porté de type canon. Pour chacune des saisons, l'essai a été répété dans deux plantations distinctes. Cinq traitements différents ont été comparés :

1. Eau à 300 L/ha;
2. SIVANTO PRIME petite dose à 300 L/ha;
3. SIVANTO PRIME grande dose à 300 L/ha;
4. Eau à 1000 L/ha;
5. MALATHIOIN à 1000 L/ha.

À la suite de l'analyse des résultats, le SIVANTO PRIME permet un contrôle des populations de pucerons, mais pas à la hauteur des insecticides qui sont utilisés en ce moment. Il pourrait être aussi envisageable d'utiliser cet insecticide lors de faible population de pucerons et de continuer avec les autres insecticides lors de grande population.

Les résultats de cet essai seront plus longuement présentés lors des webinaires sur les arbres de Noël du 11 et 18 mars organisés par l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, en collaboration avec le MAPAQ de l'Estrie, le MAPAQ de la Chaudière-Appalaches, FERTIOR et le Club agroenvironnemental de l'Estrie. (Voir p. 10 pour inscription)

Si vous avez des questions sur nos projets ou des idées de projets, n'hésitez pas à contacter François Gendron à fgendron@cae-estrie.



Photo : Club agroenvironnemental de l'Estrie

Recevabilité et service en ligne pour les demandeurs d'autorisation ministérielle

Le processus de délivrance des autorisations ministérielles a évolué ces derniers mois au MELCC : depuis le 31 décembre 2021, les demandes d'autorisation ministérielle se transmettent par un service en ligne, après la mise en place d'un service similaire pour le dépôt des déclarations de conformité en octobre dernier.

Le Ministère s'est de plus mobilisé pour faciliter la compréhension des dispositions du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE) qui sont entrées en vigueur récemment :

- production de capsules vidéo pour vous aider à comprendre les nouveaux services en ligne et les nouvelles dispositions réglementaires;
- mise sur pied d'un service de soutien pour l'utilisation de notre service en ligne, joignable par courriel et par téléphone;
- lancement le 13 janvier dernier d'une consultation publique d'envergure sur les nouveaux formulaires de demande d'autorisation ministérielle, qui se déroule jusqu'au 13 avril 2022;
- organisation de webdiffusions publiques pour favoriser la transmission de connaissances, mais aussi le dialogue avec les demandeurs d'autorisations.

Formulaire « Demande de renseignements »

Pour toute demande de renseignement au MELCC, remplissez le formulaire « Demande de renseignements » environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp. Grâce à ce formulaire, votre demande sera acheminée directement à la personne la mieux placée pour y répondre.

Votre direction régionale gère désormais les appels téléphoniques de manière semblable. Communiquez avec la direction régionale de l'Estrie au : 819 820-3882. Si vous avez une demande d'autorisation **en cours d'analyse**, communiquez directement avec l'analyste chargé de ce dossier.

Demande d'autorisation ministérielle – Dépôt électronique

À la suite de l'entrée en vigueur des plus récentes dispositions du REAFIE, vous devez déposer toute demande d'autorisation ministérielle par l'entremise du service en ligne, car le Ministère accepte maintenant uniquement ce mode de transmission. Pour déposer une demande :

1. Inscrivez-vous à clicSÉQUR et aux services Projets Environnementaux (9000) pour déposer vos demandes d'autorisation ministérielle.
2. Remplissez les nouveaux formulaires obligatoires pour les demandes d'autorisation ministérielle www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisations-ministerielles.htm.
3. Dans le doute, renseignez-vous sur les éléments à inclure dans votre demande pour qu'elle soit recevable en communiquant avec l'équipe Recevabilité, à l'adresse suivante : recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca.
4. Transmettez votre demande grâce à notre service en ligne : www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisation-ministerielle/service-autorisation-ministerielle.htm.

Déclaration de conformité – Dépôt électronique

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le service en ligne est l'unique canal pour remplir et soumettre une déclaration de conformité. Les activités admissibles aux déclarations de conformité sont les activités présentant un risque environnemental faible www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/declaration-conformite.

Nous joindre

Le Ministère offre un service de soutien par téléphone et par courriel pour vous aider à naviguer dans son service en ligne : 1 833 521-3944 ou serviceenligne@environnement.gouv.qc.ca. Pour toute question en lien avec le contenu des formulaires, adressez-la en passant par le formulaire « Demande de renseignements ». Pour le champ « Objet de la demande », sélectionnez « Projet à réaliser », puis dans le champ « Précisions », sélectionnez « Formulaires et documents à fournir (recevabilité) ». Votre question sera acheminée à la personne la mieux placée pour y répondre.

Comment se prépare-t-on pour transférer ou vendre?

Johanick Riendeau, agente régionale, L'ARTERRE



Aspirants agriculteurs et agricultrices

Au service L'ARTERRE, on s'assure que les aspirants-agriculteurs sont prêts en évaluant six critères. Les aspirants possèdent-ils une formation en agriculture? Ont-ils une expérience significative? Démontrent-ils des compétences en gestion ou une fibre entrepreneuriale? Ont-ils un plan d'affaires ou à tout le moins une ébauche de scénario idéal? Peuvent-ils compter sur un réseau de contacts professionnels? Et, bien sûr, disposent-ils d'une mise de fonds? Quand tout cela est acquis, des visites de maillage avec des propriétaires ou des producteurs peuvent commencer.

Entreprises agricoles et propriétaire foncier

En tant que propriétaires inscrits à L'ARTERRE, votre démarche doit elle aussi être bien planifiée. Dans le cas d'une vente ou d'un transfert, votre agent de maillage vérifiera : que les membres de votre famille sont au courant et en accord, qu'une planification financière de la retraite est réalisée, qu'une évaluation juste et indépendante de la valeur marchande est faite, que vous avez déterminé les conditions de vente et dressé l'inventaire des actifs puis dans le cas d'un transfert, que l'accès aux états financiers des dernières années ainsi qu'à un plan de transfert est possible.

Ça fait beaucoup! Au-delà des considérations humaines et de la préparation mentale requise pour faire face à un transfert ou à une vente, c'est à une sorte de deuil de son entreprise qu'il faut se préparer. Ces étapes sont un gage de succès des maillages fructueux.

Chose certaine, plus tôt vous amorcez le processus de transfert, plus les chances de réussite seront présentes. Vous serez, dans bien des cas, avantagés. Si vous désirez prendre votre retraite d'ici 5 à 10 ans et que vous n'avez pas de relève identifiée, c'est maintenant qu'il faut entreprendre les démarches.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE, visitez le site www.arterre.ca ou communiquez avec Johanick Riendeau au jriendeau@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5114. C'est avec plaisir que je prendrai le temps de vous informer et de vous orienter vers les professionnels qui peuvent vous aider à planifier.

Bourse d'études du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

Consulte les critères d'admissibilité via la [page Facebook du SYRAE](#).

Comment poser ta candidature?

Transmets ton dossier de candidature à l'aide du formulaire que tu trouveras sur la page Facebook du SYRAE avant la date limite fixée au 31 mars 2022 à minuit!

N'oublie pas de joindre ton relevé de notes, ta confirmation d'études à temps plein et ton numéro de membre du SYRAE.

Si tu as des questions, n'hésite pas à communiquer avec Johanick Riendeau à jriendeau@upa.qc.ca.

BOURSE D'ÉTUDES 2022

1000 \$

Pour être admissible, postulez avant le

31 mars 2022

SYRAE
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Mise en marché de proximité

Un projet pilote de production de poulets pour les marchés de proximité

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Le saviez-vous? Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ont développé un projet pilote de production de poulets pour les marchés de proximité. Celui-ci permet à une dizaine de candidats par année d'obtenir un contingent annuel. Ces éleveurs peuvent ainsi produire jusqu'à 2 000 poulets ou 6 000 kilos de poulet en poids vif destinés à la vente directe ou à des marchés locaux.

Mis sur pied en 2020, le projet a une durée de cinq ans et est ouvert en exclusivité aux producteurs qui ne détiennent pas ou n'exploitent pas déjà un contingent de poulets ou de dindons.

Depuis quelques années, les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la provenance des aliments qu'ils achètent, une tendance qui a pris de l'ampleur avec la pandémie de COVID-19. Le projet pilote des ÉVQ s'inscrit donc dans cette tendance en permettant à des producteurs qui ne détiennent pas de contingent de produire et de vendre un nombre plus élevé de poulets que ce qui est habituellement permis pour la production hors quota (299 poulets) et, ainsi, de développer leur marché.

Le projet s'adresse aux producteurs qui souhaitent développer une mise en marché en circuit court, c'est-à-dire en vente directe au consommateur ou qui n'implique pas plus d'un intermédiaire. Ainsi, la vente à la ferme, dans les marchés publics ou dans les circuits de paniers d'agriculture est possible dans le cadre de ce projet.

Pour le dépôt d'une candidature, un plan d'affaires et une étude de marché sont exigés. C'est pourquoi il est important d'entreprendre vos démarches le plus tôt possible si ce type de projet vous intéresse. Lors des deux premières éditions, la période de dépôt des candidatures s'est échelonnée du 31 août au 31 octobre. Par la suite, les dossiers sont analysés par un comité et un tirage au sort détermine les lauréats parmi les candidats ayant reçu l'approbation du comité de sélection. Le contingent annuel pour la mise en marché de proximité est ensuite octroyé au mois de mars de l'année suivante.

Deux fermes estriennes parmi les lauréats 2021

Pour la deuxième édition du projet pilote, Anouk Berthiaume de La Ferme d'À Côté, à Bonsecours, et Jordane Dion, de la Ferme des Hameaux, à Dudswell, ont été les heureuses gagnantes de l'un des contingents remis dans le cadre de ce projet. À cela s'ajoute une ferme de la MRC de Brome-Missisquoi, la Ferme Patch, à Brome, propriété de Megan Patch.



Où trouver l'information

Il s'agit là des informations générales concernant ce projet. Ceux et celles qui souhaitent développer ce type de marché en circuit court ont tout intérêt à s'informer auprès des Éleveurs de volailles du Québec. Il est possible de consulter l'information détaillée sur le site Web des ÉVQ au : volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-proximite.

On y trouve toute une section Questions et réponses sur le projet, ainsi que plusieurs documents de référence. Vous pouvez aussi communiquer avec le département des transferts au : transfert.evq@upa.qc.ca.

Oreille attentive et diffusion de l'information; les objectifs de Sacha Côté, nouveau président du Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



C'est à l'automne dernier que Sacha Côté a accepté de relever le défi de la présidence du Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie. Impliqué dans le syndicalisme agricole depuis 2016, Sacha occupait déjà le poste de premier vice-président du Syndicat depuis 2017. Se considérant lui-même comme une personne à l'écoute des autres et un bon planificateur, il est fort probable que ces qualités se refléteront dans son parcours présidentiel.



Diplômé en Gestion d'exploitation d'une entreprise agricole de l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe depuis 2010, Sacha Côté ne s'est jamais posé de question concernant son choix de carrière. Fier représentant de la troisième génération à œuvrer sur la Ferme Midas à Bonsecours, il a toujours rêvé de reprendre la ferme familiale. Il est présentement copropriétaire avec ses parents. Ensemble, ils élèvent autour de 700 brebis et quelques cochons. Ils produisent également leurs propres fourrages. Une partie du travail est investie dans l'amélioration génétique des agneaux par l'entremise de l'élevage de pur-sang Suffolk. L'innovation et l'efficacité du travail en bergerie font aussi partie des objectifs de l'entreprise. La mise en marché des agneaux se fait via l'Agence de vente et les encans. Pour la Ferme Midas, la production comprend à la fois des agneaux lourds et légers. Parallèlement, les citoyens de Bonsecours peuvent aussi se procurer de l'agneau de la ferme à la Boucherie Coutu et frères.

En tant que nouveau président, les objectifs de Sacha Côté sont clairs : maximiser le partage d'information entre les producteurs à travers les régions et les différentes sphères de l'UPA ainsi que représenter adéquatement et honnêtement les producteurs et productrices d'ovins en étant à l'écoute de leurs besoins. De plus, l'altruisme et le travail d'équipe joueront aussi un rôle dans la dynamique syndicale et le service aux membres. Il est maintenant temps de laisser notre nouveau président prendre sa place. Félicitations Sacha et merci de ton implication!

Ça bouge au Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie!

Lors du dernier CA du Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie, les administrateurs ont travaillé sur un plan d'action détaillé ayant comme objectif la valorisation de la production ovine de la région. Les grandes lignes du plan d'action se résument ainsi : informer les producteurs via des activités et des publications sur les réseaux sociaux; publiciser les actions syndicales et assurer une présence médiatique; intégrer les nouveaux producteurs en leur offrant un accueil personnalisé; assurer un dynamisme syndical en planifiant des activités sociales en présence si les conditions le permettent.

La production ovine est sur une bonne lancée. C'est ce qui est ressorti de l'AGA de Les Éleveurs d'ovins du Québec en octobre dernier. De nouveaux producteurs peuvent faire leur place et des efforts sont déployés pour faire la promotion de la production. En Estrie, nous pouvons être fiers de compter sur l'expertise de producteurs chevronnés qui œuvrent depuis longtemps dans le milieu. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les administrateurs. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de la Fédération de l'UPA-Estrie : www.estrie.upa.qc.ca/moutons.

Interprétation du slogan OSER D'ABORD, S'ALLIER ENSUITE

Yolande Lemire, présidente, Agricultrices de l'Estrie



OSER D'ABORD, S'ALLIER ENSUITE était le thème de notre forum 2020 intitulé Femme et implication, deux réalités conciliables. Pour les Agricultrices de l'Estrie, c'est un *credo*, un mode de réflexion pour définir nos enjeux et établir nos stratégies.

OSER D'ABORD c'est réfléchir et diriger nos actions. N'apparaît pas une activité sans se questionner sur sa finalité. À qui? À quoi? Comment? En quoi cette initiative répond-elle à un objectif identifié? Oser le faire, oser écouter et oser participer augmente la légitimité de notre organisme.

OSER D'ABORD s'est appliqué lorsque nous avons mis sur pied nos Pausés-café mensuelles, nos journées pour ELLES et nos soirées-conférences. Proposer différents sujets, pouvoir se rencontrer, échanger et approfondir les connaissances sont des actions qui améliorent les compétences, augmentent la qualité du réseautage et rallient les gens autour d'un but commun.

OSER D'ABORD, c'est manifester son leadership. Les initiatives prises par l'organisme sont valables. Chaque dossier à traiter a une intention d'action et de résultats. Dans les différentes rencontres, cela s'exprime par une détermination et influence l'adhésion à notre philosophie. Celle-ci témoigne de nos valeurs, de nos croyances, des motivations propres à notre organisme et, souhaitons-le, inspire nos partenaires.

OSER D'ABORD, c'est réunir 63 membres; des femmes, des épouses, des conjointes, des mères, des partenaires en affaires qui partagent les soucis de la gestion et qui souhaitent le compromis en matière de conciliation travail-famille. Elles font partie de la recette. Elles contribuent quotidiennement au développement de leur entreprise. Ce sont des femmes qui souhaitent se perfectionner, apprendre, comprendre pour aiguiller les décisions de gestion. Ce sont des femmes DEBOUT! Engagées! Déterminées et passionnées.

Aujourd'hui, nous sommes soixante-trois membres, mais demain nous serons cent. Nous serons cent à croire que S'ALLIER contribue à un meilleur devenir.

Depuis le début de la pandémie, les Agricultrices de l'Estrie organisent des Pausés-café. Très appréciées par les participantes (et les participants), celles-ci permettent de réseauter, de briser l'isolement et d'explorer des sujets divers en lien avec le monde agricole, l'entrepreneuriat et plus encore. Ne ratez pas la prochaine le 9 mars en compagnie de Geneviève Hébert, députée de Saint-François. Suivez la [page Facebook des Agricultrices de l'Estrie](#) pour ne rien manquer.

Nouveau programme de reconnaissance des acquis

Vous avez de l'expérience en gestion d'entreprises agricoles? Nous avons un diplôme pour vous!

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Les productrices et producteurs de l'Estrie, qui possèdent de l'expérience en gestion, peuvent maintenant voir leur cheminement vers un diplôme en Gestion d'entreprises agricoles (AEC) allégé de plusieurs cours au Cégep de Sherbrooke.

Cette formation, offerte principalement en ligne, se donne de septembre à mars (sur deux ans) et vous permet de vous outiller pour rendre votre entreprise plus rentable et productive.

Pour en savoir plus sur les programmes visés, consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/les-programmes-offerts-en-rac ou contactez Mélanie Durand au 819 564-6350, poste 2933. L'obtention d'un diplôme par la reconnaissance des acquis offre la possibilité de prime à l'établissement pour la clientèle admissible ou d'obtention d'un prêt de quotas de relève agricole pour les producteurs laitiers.

Révision du Plan de développement de la zone agricole dans la MRC des Sources



Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

C'est à l'automne 2021 que les travaux se sont amorcés afin de réviser le Plan de développement de la zone agricole. Deux rencontres regroupant des producteurs agricoles et des partenaires du milieu ont permis de mettre à jour le diagnostic des défis et des opportunités pour le secteur agricole de la MRC des Sources. Quatre grandes orientations ont été identifiées :

- Soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricole;
- Transformation, distribution et commercialisation en circuits courts;
- Agroenvironnement et changements climatiques;
- Mise en valeur et identité du territoire agricole et forestier.

La suite des travaux se déroulera au printemps 2022 afin d'élaborer un plan d'action qui permettra de mettre en œuvre ces orientations.

Fier de mon agriculture et de ma forêt dans la MRC des Sources, une dernière vidéo mise en ligne

C'est aussi à l'automne qu'a été lancée la dernière vidéo de la série *Fier de mon agriculture*. Après le lait, les productions animales, les productions végétales et le sirop d'érable, c'est la foresterie qui a été mise à l'honneur. Vous pouvez visionner celle-ci au www.youtube.com/watch?v=ol7xJR5Ej_I.

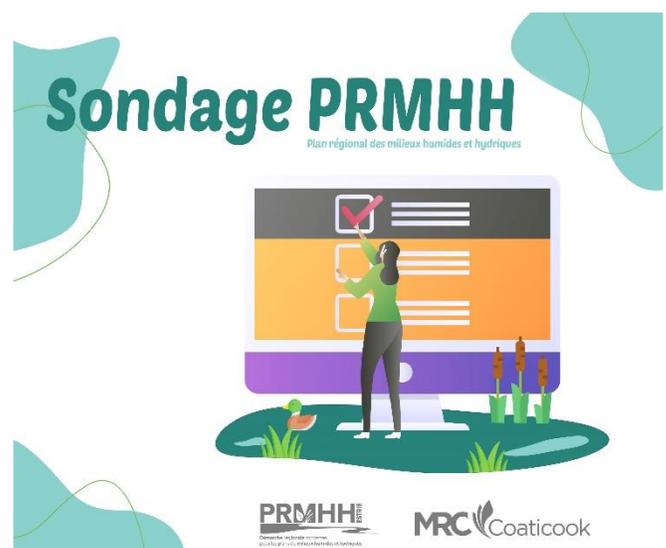
Plan régional des milieux humides et hydriques



Saviez-vous que la présence des milieux humides, comme les marais, les marécages ou les tourbières, de même que celle des milieux hydriques, tels que la rive, le littoral ou la plaine inondable d'un cours d'eau, offre de nombreux services écologiques et permet de réduire les coûts pour la société? Ces milieux permettent par exemple de renforcer la résilience des terres agricoles et des milieux urbains en régularisant les crues, en rechargeant la nappe phréatique, en filtrant les polluants, en offrant des habitats pour la biodiversité et même en contribuant à régulariser le climat en séquestrant du carbone dans les tourbières.

Afin de freiner leur perte, de favoriser leur conservation, leur restauration et leur utilisation durable, la MRC souhaite prendre en compte l'ensemble des préoccupations et des enjeux de la population, des municipalités et des acteurs clés du territoire pour l'élaboration de son Plan régional de milieux humides et hydriques (PRMHH).

Consultez la [page Web du PRMHH dans la section Eau et Environnement sur le site Web de la MRC](#) de Coaticook et faites-nous part de vos préoccupations et intérêts en lien avec la conservation de ces milieux en répondant au sondage! Profitez-en même pour partager la capsule Web du PRMHH qui se retrouve sur les réseaux sociaux de la MRC de Coaticook afin d'inciter vos proches à se questionner sur ces enjeux.



Séjour exploratoire réjouissant

Véronique Gagnon, agente de développement agroalimentaire
MRC Val-Saint-François

L'agente d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC ainsi que l'agente Place aux jeunes (Carrefour jeunesse emploi – comté de Johnson) du Val-Saint-François se réjouissent du succès de leur premier séjour exploratoire dans sa formule traditionnelle depuis le début de la pandémie. Ce séjour exploratoire qui se voulait à thématique agroalimentaire a aussi été organisé grâce à la collaboration de l'agente de maillage du service L'ARTERRE et de l'agente de développement en agroalimentaire de la MRC.

Lors du séjour, qui a eu lieu du 19 au 21 novembre, cinq participants ont pu rendre visite et échanger avec de nombreux entrepreneurs issus principalement du domaine agroalimentaire sur l'ensemble du territoire de la MRC. Entreprises en agrotourisme, distillerie, écurie, vignoble ainsi que plusieurs producteurs, organismes culturels et commerces locaux ont été mis de l'avant tout au long du weekend.

Un 5 à 7 de bienvenue a eu lieu le vendredi soir en guise de lancement du séjour. En plus des participants, les organisatrices ont eu la chance de compter sur la présence de plusieurs partenaires tels que des élus municipaux et fédéraux, des représentants de L'ARTERRE, du Syndicat local de l'UPA du Val-St-François et Sherbrooke, d'organismes communautaires et de développement économique. De nouveaux citoyens du territoire ont aussi pris part à l'événement, le tout dans une ambiance des plus conviviale.

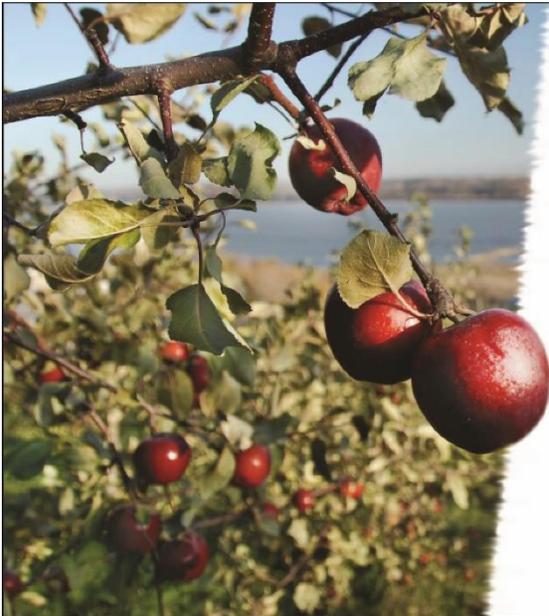


Replantation des vergers de pommiers

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour soumettre votre demande d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers.

Ce programme de la Financière agricole du Québec a pour objectif d'appuyer financièrement les entreprises pomicoles dans leur projet de replantation de vergers en compensant une partie des pertes de revenus découlant de l'arrachage et de la replantation de pommiers.

Informez-vous à votre Centre de services de Sherbrooke au 819 820-3393 ou visitez le www.fadq.qc.ca.



On ne vous chante pas la pomme...

RÉCLAMEZ JUSQU'À
20 000 \$

pour la replantation
des vergers de pommiers

Votre entreprise a réalisé un projet
de replantation entre
le 1^{er} avril 2017 et le 30 mai 2021 ?

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2022
pour soumettre votre
demande d'aide financière



La Financière
agricole
Québec

5 @ 7 virtuel Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est

Majorie Poulin-Boizard, adjointe administrative
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

Sous la thématique De producteur à transformateur, le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) vous convie à un 5 à 7 virtuel. Cet événement aura lieu le 22 février prochain. Des intervenants invités de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels de l'Université Laval viendront présenter des outils et proposer des conseils utiles pour augmenter vos chances de réussite commerciale. Deux producteurs de la région, Mélanie Éliane Marcoux, copropriétaire du Verger le Gros Pierre, et Monique Poirier, copropriétaire de Rémis 1.2.3 Santé, viendront témoigner de leur réalité. Ce 5 à 7 est gratuit et ouvert à tous. Inscription obligatoire. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Catherine Boudin, notre conseillère en développement bioalimentaire à catherine@createursdesaveurs.com.

Option de commande de paniers-cadeaux locaux en ligne

En novembre dernier, le CIBLE a fait l'ajout d'une option de commande de paniers-cadeaux de produits régionaux sur son site Web : createursdesaveurs.com. Ce projet avait pour objectif la valorisation des espaces boutiques et la promotion de l'achat local. Un formulaire est mis à votre disposition pour contacter directement une liste de boutiques participantes. Cette option s'adresse aux particuliers, mais aussi aux entreprises.

Ayant connu un vif succès, ce service sera disponible en tout temps. Durant la période de lancement du 16 novembre au 31 décembre, 57 commandes ont été reçues et complétées. À l'occasion du temps des fêtes, autant d'entreprises que de particuliers ont choisi d'offrir un panier-cadeau à leurs proches ou à leurs employés. Chacun des paniers de produits locaux fut confectionné dans un souci de répondre au budget et en fonction des goûts ou des catégories de produits sélectionnés lors de la commande. Chaque client a ensuite vu son panier-cadeau lui être livré directement à sa porte ou prêt à être récupéré en boutique.

Les commandes de paniers-cadeaux de produits régionaux permettent la création d'un lien entre les espaces boutiques, les consommateurs, les entreprises et les organismes. Cette initiative toute simple encourage les producteurs et les transformateurs d'ici.

Rendez-vous sur notre site Web createursdesaveurs.com, pour remplir le formulaire de commande et recevez rapidement des propositions de paniers-cadeaux de la part de nos boutiques participantes.

Vous êtes un producteur et un membre Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est? Vous possédez une boutique en ligne et vous êtes en mesure de confectionner des paniers-cadeaux? Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, contactez Annie Plamondon, annie@createursdesaveurs.com.





Maison
familiale rurale
du Granit

École secondaire en formation générale
et professionnelle (DES et DEP)

Ton ÉCOLE
SECONDAIRE

OBTIENS TON DES ET TON DEP
SIMULTANÉMENT



Formations professionnelles offertes

- Abattage manuel et débardage forestier
- Production acéricole
- Production animale (secteurs bovin, laitier et équin)

50%
DU TEMPS
À L'ÉCOLE

50%
DU TEMPS
EN STAGE



Pour les
élèves de
3^e, 4^e et 5^e
secondaire



Vie
stimulante
en
résidence

**PORTES
OUVERTES
VIRTUELLES**

20 FÉVRIER 2022
9h30 à 11h30

Pour participer aux Portes ouvertes virtuelles

1. Inscription obligatoire au
1-866-787-1212 poste 1600
2. La plateforme utilisée sera TEAMS
3. Une visite de la MFR sera organisée
au printemps 2022
4. Pour plus d'information visitez notre site
www.mfrgranit.com



Maison
familiale rurale
du Granit

1 866 787-1212 | SANS FRAIS
POSTE 1600

coopdugranit@tellambton.net |

105, rue du Couvent, Saint-Romain

mfrgranit.com

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec